



L'Assemblée générale d'EDF approuve la distribution d'un dividende de 1 milliard d'euros

L'Assemblée générale annuelle d'EDF, convoquée pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'est réunie le 24 juin 2026 sous la présidence de Bernard Fontana, Président-Directeur général.

L'Assemblée générale a approuvé la distribution en numéraire à l'Etat, actionnaire unique, d'un dividende d'un milliard d'euros au titre de l'exercice 2025, telle que proposée par le Conseil d'administration du 19 février 2026¹. Il sera versé le 30 juillet 2026.

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 515 TWh décarbonée à 95 % et une intensité carbone de 26,5gCO₂/kWh en 2025, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 41 millions de clients ⁽¹⁾ et a réalisé un chiffre d'affaires de 113,3 milliards d'euros en 2025.

(1) Le portefeuille de clients est constitué de contrats électricité, gaz et services récurrents.

¹ Cf. communiqué de presse du 20 février 2026

Print this press release only if you need to